

**Délibération n°35**

Effectif légal du Conseil de  
Communauté :  
61

Nombre de Conseillers  
en exercice :  
61

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :  
60

Nombre de votants :  
60

Date de convocation :  
13 décembre 2017

Date d'affichage du  
compte-rendu :  
27 décembre 2017

**Objet :**  
Délégations données par le  
conseil communautaire au  
Président conformément à  
l'article L5211-10 du CGCT –  
compte rendu

L'AN deux mille dix-sept, le 19 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYPAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquié DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**  
Mme Florence PLUCHART, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- M André CHANUDET, a donné pouvoir à Mme Nadine BOUTONNET
- M Philippe COULON, a donné pouvoir à M Gérard DUBOIS
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à M François CHEVILLE
- M Jean-Christophe GIGAULT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

*Absent :*

- M José BELDA

<> <> <> <> <>

**Secrétaire de Séance :**

M Claude BOILON

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

**Rapport n°35 – Délégations données par le conseil communautaire au Président conformément à l'article L5211-10 du CGCT – compte rendu**

Afin de faciliter la gestion et le traitement courants des dossiers, l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau dans son ensemble. En contrepartie, le Président doit rendre compte à l'assemblée des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Par délibérations du 23 janvier 2017 et du 26 septembre 2017, le conseil communautaire a décidé un certain nombre de délégations dont le compte rendu, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 novembre 2017 suit :

**AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES**

- 1) de déposer plainte au nom de la communauté de communes avec ou sans constitution de partie civile, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par les agents ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant à la communauté de communes ou à ses agents et ce sans limitation de montant.

Date	Signataire	Objet
13/09	Philippe CHICAULT	Dégradations d'un bien (mur d'une parcelle rue des Dagneaux à Riom) par inscription
23/09	Philippe CHICAULT	Dégradations d'un bien par explosion, incendie ou manquement à une obligation de sécurité
29/11	Philippe CHICAULT	Soustraction frauduleuse d'énergie zone de Chamloup à Volvic
30/11	Fabienne DOREY	Soustraction frauduleuse d'énergie zone des Charmes à Menetrol

- 2) d'ester en justice au nom de la communauté de communes, en se faisant assister le cas échéant par des avocats, soit en demande ou en défense, soit en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant tous les degrés de juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que devant le tribunal des conflits pour toutes les actions, au fond ou en référé, destinées à préserver ou à garantir les intérêts de la communauté de communes,

Date	Signataire	Juridiction saisie	Objet
12/09	Frédéric BONNICHON	Tribunal administratif	Requête en référé aux fins d'expulsion d'occupants sans droits ni titres de l'aire d'accueil des gens du voyage de Riom
23/11	Frédéric BONNICHON	Tribunal administratif	Mémoire en réponse à la requête en annulation de la délibération du Conseil communautaire du 14 mars 2017 approuvant le PLU de Saint Ours les Roches déposée par la SARL de Lemptegy, M Montel et la SCI la mine.
/10	Frédéric BONNICHON	Tribunal de Grande Instance	Requête en expulsion d'une parcelle.
23/11	Frédéric BONNICHON	Tribunal administratif	Mémoires en réponse aux requêtes, déposées par Robert Monnet et Christiane Monnet, en annulation de la délibération du Conseil communautaire du 14 mars 2017 approuvant le PLU de Saint Ours les Roches, et de la décision du 17 juillet 2017 portant rejet de son recours gracieux.
23/11	Frédéric BONNICHON	Tribunal administratif	Mémoires en réponse aux requêtes, déposées par Olivier Besancon et Christian Besancon en annulation de la délibération du conseil communautaire approuvant le PLU et du PLU de la commune de Saint Ours les Roches

- 3) de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts intervenant dans le cadre d'une procédure contentieuse,

Date	Signataire	Axillaire de justice	Objet	Montant
01/09	Frédéric BONNICHON	SCP Teillot et associés	Représentation de RLV, requête en référé au Tribunal Administratif, pour expulsion suite à une occupation sans titre sur l'aire d'accueil du Maréchat à Riom.	600 € HT
20/11	Frédéric BONNICHON	SCP Teillot et associés	Représentation de RLV, requête en référé au Tribunal de Grande Instance, pour expulsion d'une parcelle propriété de RLV	600 € HT
23/11	Frédéric BONNICHON	SCP Teillot et associés	Représentation de RLV en réponse à la requête en annulation de la délibération du Conseil communautaire du 14 mars 2017 approuvant le PLU de Saint Ours les Roches déposée par la SARL de Lemptegy, M Montel et la SCI la mine.	800 € HT
23/11	Frédéric BONNICHON	SCP Teillot et associés	Représentation de RLV en réponse aux requêtes, déposées par Robert Monnet et Christiane Monnet, en annulation de la délibération du Conseil communautaire du 14 mars 2017 approuvant le PLU de Saint Ours les Roches, et de la décision du 17 juillet 2017 portant rejet de son recours gracieux.	800 € HT
23/11	Frédéric BONNICHON	SCP Teillot et associés	Représentation de RLV en réponse aux requêtes, déposées par Olivier Besancon et Christian Besancon en annulation de la délibération du conseil communautaire approuvant le PLU et du PLU de la commune de Saint Ours les Roches	800 € HT

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20171219- DELIB2017121935-DE Date de télétransmission : 27/12/2017 Date de réception préfecture : 27/12/2017
--

- 4) de négocier, actualiser et modifier les contrats d'assurances et d'accepter les indemnités de sinistres proposées par les compagnies d'assurances,

Date	Signataire	Assureur	Objet	Montant € TTC
06/11	Jean Philippe PERRET	PNAS	Bris de vitre sur un véhicule.	194.78
07/11	Jean Philippe PERRET	SMACL	Requête en référé au Tribunal Administratif, expulsion aire d'accueil du Maréchat à Riom, frais d'avocats	798.00 Hors droit de plaidoirie

- 5) de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires lorsque l'assurance de la communauté de communes refuse de prendre en charge l'indemnisation,

Date	Signataire	Objet	Montant € TTC
		néant	

- 6) de donner mandat spécial aux élus pour effectuer des missions dans l'intérêt de la communauté,

Date	Signataire	Elu mandaté	Mission
néant			

- 7) de solliciter l'attribution de subventions auprès de toute personne morale de droit public ou privé, et notamment de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Date	Signataire	Personnes morales sollicitées	Opération concernée	Montant € TTC
néant				

## FINANCES

- 8) de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Conditions de l'emprunt	Investissement financé
		néant	

- 9) de procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie, pour une durée de douze mois et dans la limite de 1 500 000 €, et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Description de l'ouverture de crédit de trésorerie
		néant

- 10) de procéder à l'ouverture de comptes à terme en fonction des disponibilités de la communauté et dans le cadre des articles L 1618-1 et L 1618-2 du code général des collectivités territoriales et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation.

Date	Signataire	Description de l'ouverture de comptes à terme
		néant

- 11) de créer et modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ainsi que de signer les conventions relatives aux modes de paiement acceptés au sein de ces régies et/ou donnant lieu à l'établissement d'une facturation par la collectivité,

Date	Signataire	Régie créée ou modifiée
25/09	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant régie de recettes et d'avances Les doudous
25/09	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant régie de recettes et d'avances Les p'tits mômes
16/10	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant suppression d'une régie de recettes vente de jetons pour l'aire de camping cars du puy de Pagnat
16/10	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant cessation de fonction du régisseur d'une régie de recettes vente de jetons pour l'aire de camping cars du puy de Pagnat
27/10	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant régie de recettes Crèche familiale
27/10	Frédéric BONNICHON	Arrêté portant nomination du régisseur et du mandataire suppléant régie de recettes Multi Accueil

Date	Signataire	Partenaire	Modes de paiement	Services bénéficiaires
Néant				

## PATRIMOINE/FONCIER/URBANISME

- 12) de signer et déposer toute déclaration préalable, toute demande de permis de construire, de permis de démolir et de permis d'aménager et plus généralement d'autorisation d'utilisation du sol prévues par le code de l'urbanisme que la communauté de communes pourrait être amenée à solliciter,

Date	Signataire	Type d'ADS	Objet de la construction
07/11	Frédéric BONNICHON	Déclaration Préalable	Remplacement d'une baie vitrée par

Accusé de réception en préfecture  
063 200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

- 13) de décider de la conclusion des contrats de location d'une durée n'excédant pas trois ans; de la conclusion et du renouvellement des conventions d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage, de la mise à disposition temporaire de biens mobiliers et immobiliers pour une durée n'excédant pas un an ; de conclure avec l'EPF Smaf toutes conventions de mise à disposition temporaire pour occupation ou pour travaux,

CONTRATS DE LOCATIONS INFÉRIEURS A 3 ANS néant					
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Loyer	Durée

CONVENTION D'OCCUPATION D'EMPLACEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL			
Aire	Signataire	Nombre de conventions	Nombre d'avenants
Châtel Guyon	Gérard DUBOIS	0	0
Enval		3	18
Riom		4	36
Saint Bonnet près Riom		0	16
Saint Ours les Roches		10	0
Volvic		32	0

CONTRATS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS INFÉRIEURE A 1 AN				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée
4/10/2017	J.P. BOISSET	O. JUGE Centre J.Gaidier	Prêt d'un butai appartenant aux collections de la bibliothèque Riom	16/10 au 15/11/2017
2/11/2017	F. BONNICHON	M. BERNARD (président Université Clermont- Auvergne)	21 ouvrages de bibliophilie contemporaines (bibliothèque Riom) dans le cadre de l'exposition « Livres d'artistes » à la BU Lettres et Sciences humaines	16/11 au 15/12/2017
14/11/2017	J.P. BOISSET	D. CHASSAGNE (player'sbar)	Prêt de matériel jeux vidéos appartenant au Player's bar dans le cadre de l'animation Récréajeu le 25 novembre à la bibliothèque Riom	20/11 au 28/11/2017

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE AVEC L'EPF SMAF - néant				
Date	Signataire	Co signataire	Description du bien	Durée

- 14) d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

Date	Signataire	Donataire	Description du bien
		néant	néant

- 15) de décider l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 10 000 €,

Date	Signataire	Acquéreur	Description du bien	Montant
		néant	néant	

- 16) de donner des autorisations de voiries pour l'exécution de travaux sur le domaine public communautaire et de signer l'ensemble des actes et documents permettant la mise en œuvre de cette délégation,

Date	Signataire	Bénéficiaire de l'autorisation	Voirie
11/09/2017	F. BONNICHON	GRDF	Travaux raccordement gaz rue Joaquim Perez Carretero
23/10/2017	F. BONNICHON	SNCF	Travaux réfection réseau eau potable sur le parvis gare

- 17) d'exercer ou de déléguer librement au nom de Riom Limagne et Volcans les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme quels que soient les domaines et montants et/ou déléguer l'exercice de ces droits selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code,

Date	Signataire	Décision	Description du bien
29/09/2017	M. Bonnichon	Délégation du DPU à la Ville de Riom	Parcelle AT 63 – rue Pierre Mazuer
26/09/2017	M. Bonnichon	Délégation du DPU à l'EPF SMAF pour le compte de RLV	Deux DIA (deux arrêtés) : parcelles AE 209 et 210. Parcelle AE 230. Secteur grand Saint Paul à Mozac.
19/09/2017	M. Bonnichon	Délégation du DPU à la Ville de Riom	Parcelle AV 16 – 10 rue Grégoire de Tours

- 18) de saisir la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) Auvergne de demandes de préemption.

Date	Signataire	Description du bien
		néant

- 19) de donner délégation d'attribution au Président de décider de la signature des conventions de valorisation de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) relatives aux opérations de travaux engagées par Riom Limagne et Volcans permettant de réaliser des économies d'énergie.

Date	Signataire	Co signataire	Opération de travaux concernée
		néant	néant

- 20) de signer les conventions avec les opérateurs chargés de fournir les données nécessaires au bon fonctionnement du SIG.

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

Date	Signataire	Co signataire	Données numériques mises à disposition Modalités
27/09	Président	GRT Gaz	gratuit
29/08	Président	SIAREC	gratuit

### MARCHES PUBLICS/CONVENTIONS

21) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 90 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Attribution des marchés:

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant €HT
08/09	Frédéric BONNICHON	Maître Frédéric ROUX	Contrat de mission et de rémunération pour une assistance juridique	8 000
14/09		AGREESTUDIO	Création logo RLV	12 900
20/09		Le Creuset Méditerranée	Etude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en renouvellement urbain et finalisation des programmes d'amélioration de l'Habitat sur Riom, Limagne et Volcans	68 680
25/09		B&L Evolution	Etude pour l'élaboration du plan climat air énergie territorial	65 875
04/10		SER Puy-de-Dôme	Aménagement du lotissement artisanal du Grand Chirol sur la commune de Saint Bonnet Près Riom	137 817,12 TF : 90 370,24 TO : 47 446,88
11/10		TRANSITEC	Etude de programmation et revitalisation centre-ville de Riom	9 650
11/10		SCET	Etude de programmation et revitalisation centre-ville de Riom	13 750
17/10		FERREYROLLES	POIGNEE SUR PLAQUE REVISION BLOCS PORTES ACOUSTIQUES	7290
23/10		EUROVIA	Aménagement de l'Espace Mozac - rue des Gardelles (phase 3)	141 593
18/10		EUROVIA	Accord-cadre à bons de commande de voirie et réseaux divers	Montant annuel mini de 10 000 € HT et maxi de 300 000 € HT
25/10		ABICOM	Acquisition de postes informatiques et licences logicielles Microsoft Office – Lot n°1 : Acquisition de PC de bureau et station de travail PAO et prestations de déploiement	Montant mini de 10 000 € HT et maxi de 20 000 € HT
25/10		ABICOM	Acquisition de postes informatiques et licences logicielles Microsoft Office – Lot n°2 : Acquisition de PC portables et prestations de déploiement	Montant mini de 10 000 € HT et maxi de 20 000 € HT
25/10		INMAC WSTORE	Acquisition de postes informatiques et licences logicielles Microsoft Office – Lot n°3 : Acquisition de licences logicielles Microsoft Office	Montant mini de 6 000 € HT et maxi de 8 000 € HT
03/11		AXOTOLT CIE	Animation Bambin bouquine	4 500
08/11		NYMEO	Réalisation d'un nom, d'une baseline, d'une charte graphique et d'un logo pour le futur office de tourisme commun Riom Limagne Volcans et Plaine Limagne	20 590
08/11		SAEC	Installation vidéophone crèches familiales d'Ennezat et Riom et Ram de Riom	7161,59
24/11		Eric Verrier	Conception vitrine instruments de musique musée d'Auvergne	4 000
28/11		ESPACE AUTOMOBILE	Kit bois master et Kanggo utilitaires	5 093,73
30/11		MISCO-01	ACQUISITION LICENCE LOT 3	6729,50
30/11			Remise à niveau des courts et réfection des lignes centre de tennis	4 960
30/11	ABICOM-02	PC bureaux	12 970	
30/11	ABICOM-02	PC portables	11 000	

Avenants :

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
21/09	Frédéric BONNICHON	Papeterie de France	Marché d'achat de papier photocopie blanc A4 et A3	Transfert du marché à INAPA France sans autre modification du contrat initial	Sans incidence financière
25/09	Frédéric BONNICHON	FERREYROLLES	Construction d'une médiathèque intercommunale – Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois-agencement	Remplacement d'une trappe d'accès 90x90 EI30 par une porte 204x93 EI30 Remplacement de la porte PB40 214x93 EI30 par une porte 204x93 EI30	Sans incidence financière

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

13/11	Frédéric BONNICHON	CITADIA (69009 LYON) /AIRE PUBLIQUE (75018 PARIS) / SCET (75612 PARIS) / TRANSITEC (69500 BRON)	Etude de programmation et de revitalisation du centre-ville de Riom	Réalisation d'enquêtes complémentaires sur les usages du stationnement en centre-ville (analyse de la demande)	2 550€ 4%
27/11	Frédéric BONNICHON	ANIS ETOILE	Réalisation d'animations de lutte contre le gaspillage	La quantité maximale annuelle est portée à 41 animations.	9225€ 13.9%
27/11	Frédéric BONNICHON	PETITS DEBROUILLARDS AUVERGNE	Réalisation d'animations sur l'énergie	La quantité maximale annuelle est portée à 17 animations.	3541,66€ 13.35%
27/11	Frédéric BONNICHON	SPACES PAYSAGES	Maitrise d'œuvre pour l'aménagement des Jardins de la Culture	La mission de mandataire solidaire du groupement conjoint est confiée à l'entreprise ITC en remplacement de la société SPACES PAYSAGES à compter du 14/07/2017	Sans incidence financière
27/11	Frédéric BONNICHON	AUVERGNE BIO DISTRIBUTION	Fourniture de produits laitiers et ovo-produits	Augmentation du montant maximum annuel du marché de 600 € HT	600 € 15%
27/11	Frédéric BONNICHON	TERRE AZUR	Fourniture de fruits et légumes bio	Augmentation du montant maximum annuel du marché de 660 € HT	660 € 15%
27/11	Frédéric BONNICHON	TERRE AZUR	Fourniture de fruits et légumes	Augmentation du montant maximum annuel du marché de 780 € HT	780 € 15%
27/11	Frédéric BONNICHON	EPISAVEURS	Fourniture d'épicerie	Augmentation du montant maximum annuel du marché de 480 € HT	480 € 15%

Consultation infructueuse :

Date	Signataire	Descriptif du marché
Néant		

Attribution de primes aux candidats non retenus :

Date	Signataire	Procédure concernée	Candidat consultés	Montant de la prime HT
Néant				

22) de prendre toute décision concernant les avenants des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils mentionnés au point 20 dont le montant n'excéderait pas 5% du montant initial du marché.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Descriptif de l'avenant	Montant € HT %
21/09	Frédéric BONNICHON	SOMAC	Aménagement d'une pépinière d'entreprise et de logements – Lot n°7 : Menuiseries intérieures	Remise de 600€ HT car l'entreprise n'a pas commandée la bonne couleur des portes stratifiées (marron au lieu de gris)	- 600 -3,84%
13/11	Frédéric BONNICHON	COLAS	Construction d'une médiathèque intercommunale – Lot n°1 : Terrassement-VRD	Le nettoyage du terrain n'était pas prévu au marché. Suite à la demande du Maître d'Ouvrage, le réseau de chaleur est à raccorder à l'ancien contrat. Suite au déplacement de la base L'ajout de cette prestation n'aura pas d'impact sur le planning de chantier.	1 770,50 0,63%
25/09	Frédéric BONNICHON	D'AVERSA	Construction d'une médiathèque intercommunale – Lot n°2 Gros oeuvre	Ajout des relevés béton pour faciliter l'étanchéité de la fontaine Travaux supplémentaires suite aux demandes des pompiers, postérieures à l'attribution du marché de gros œuvre Modification du carreau d'une VH du sous-sol Épaississement du voile béton des sanitaires Modification du voile du local réserve : création d'une ouverture suite aux déplacements des distributeurs liés à la demande de la maîtrise d'ouvrage durant la mission mobilier Réduction de l'épaisseur du voile entre le parvis nord et l'accès entretien du Ram Regard béton pour réseau de chaleur suite à demande de la maîtrise d'ouvrage Suppression de la maçonnerie en pierre du RAM à la demande de la maîtrise d'ouvrage : l'enduit sera réalisé sur le voile béton Suppression du voile séparatif entre la gaine technique électricité et eaux usées Travaux de maçonnerie Rue Mazuer, les zones du mur en parpaing seront remplacées par de la pierre Modification structurelle pour ouvrage des croix StAndré Création d'un transformateur EDF	26 738,05 1,97%

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

25/09	Frédéric BONNICHON	CMF Structures	Construction d'une médiathèque intercommunale - Lot n°3 Charpente métallique	Ajout de 3 croix de Saint André pour que la dilatation de la structure reste dans le seuil de tolérance des mur-rideaux	Sans incidence financière
25/09	Frédéric BONNICHON	SOPREMA	Construction d'une médiathèque intercommunale - Lot n°5 : Etanchéité	Etanchéité du local transformateur à la demande du maître d'ouvrage	324 774,88 0.35%
25/09	Frédéric BONNICHON	FCI	Construction d'une médiathèque intercommunale - Lot n°6 : Bardage serrurerie	Création d'un ensemble menuisé pour fermer le local transformateur	10 763,30 2.49%
25/09	Frédéric BONNICHON	FERREYROL LES	Construction d'une médiathèque intercommunale - Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois-agencement	Remplacement d'une trappe d'accès 90x90 EI30 par une porte 204x93 EI30 Remplacement de la porte PB40 214x93 EI30 par une porte 204x93 EI30	Sans incidence financière
25/09	Frédéric BONNICHON	MAZET	Construction d'une médiathèque intercommunale - Lot n°9 : Doublage-isolation-cloisonnement	Ajout d'un plafond coupe-feu 2h SA sous-sol Cloison supplémentaire entre la Réserve et les distributeurs	654,62 0.55%
25/09	Frédéric BONNICHON	SPIE	Construction d'une médiathèque intercommunale - lot n°11 : Electricité-courants forts et faibles- sécurité incendie	Suppression des mâts d'éclairage extérieurs Capotage des chemins de câbles	-1 979,58 -0.50%
25/09	Frédéric BONNICHON	EIFFAGE ENERGIE THERMIE CENTRE EST	Construction d'une médiathèque intercommunale - lot n°12 : Chauffage-Ventilation-Climatisation	Remplacement de la chaufferie gaz par le raccordement au réseau de chaleur urbain et mise à jour variante entreprise (redéfinition de certaines prestations de ventilation et de cheminement des réseaux EG)	15 301,34 2.78%
27/11	Frédéric BONNICHON	K- ARCHITECTURES/BATISERF/ CHOLET/ FORGUE/ ALTIA/ TRACKS ARCHITECTES	Maitrise d'œuvre pour la construction d'un cinéma	Modification de la répartition des prestations au sein du groupement : les missions restantes de K Architectures concernant les éléments de missions VISA-DET-AOR-SYN et OPC sont transférées à TRACKS.	Sans incidence financière

23) de prendre toute décision concernant la conclusion des conventions de groupement de commandes dans lesquelles les marchés ou la part des marchés de la communauté de communes sont inférieurs à 90 000 € HT.

Date	Signataire	Membres du groupement	Descriptif du marché	Montant € HT
07/09	Frédéric BONNICHON	Ville de Riom	Audit informatique des systèmes d'information	15 000 (part RLV)
20/09	Frédéric BONNICHON	CC Plaine Limagne	Création d'un nom, d'une baseline, d'une charte graphique et d'un logo pour le futur office de tourisme commun	19 122 (part RLV)
09/11	Frédéric BONNICHON	CC Plaine Limagne	Création d'un site internet pour l'Office de Tourisme Intercommunautaire	Entre 17 000 et 20 000 pour l'ensemble du groupement
30/11	Frédéric BONNICHON	CC Plaine Limagne CC Combrailles Sioule & Morge	Etude de mise en place de la compétence	112 190 pour l'ensemble du groupement

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

24) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation des marchés quels que soient leurs montants faisant suite à une première procédure déclarée infructueuse ou déclarée « sans suite » ou à une fin anticipée de contrat en cours d'exécution.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Montant € HT
néant				

25) de prendre toute décision concernant l'abandon des procédures pour tous les marchés sans limitation de seuils,

Date	Signataire	Descriptif du marché	Décision
05/10	Frédéric BONNICHON	Consultation pour la mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du territoire de Riom, Limagne et Volcans	Déclaration sans suite
17/11	Frédéric BONNICHON	Requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique – Lot n°5	Déclaration sans suite

26) de prendre toute décision concernant la recevabilité des candidatures, la conformité des offres, l'abandon des procédures pour tous les marchés d'un montant supérieur aux seuils européens.

Date	Signataire	Prestataire	Descriptif du marché	Décision
17/11	Frédéric BONNICHON	Société BRUNHES JAMMES	Requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique – Lot n°16	Déclaration irrégulière de l'offre
17/11	Frédéric BONNICHON	GS2A, BRASSIER et POL AGRET	Requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique - Lot n°9	Déclarations des offres inacceptables et rendre le lot 9 infructueux
17/11	Frédéric BONNICHON	SCHINDLER	Requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique – Lot n°17	Déclaration de l'offre inacceptable et rendre le lot 17 infructueux
17/11	Frédéric BONNICHON	MACHADO	Requalification du couvent des rédemptoristes en écoles d'arts plastiques et de musique	Déclaration irrégulière de l'offre

27) de fixer les tarifs des indemnités pour participation aux réunions de jury de maîtrise d'œuvre,

Date	Signataire	Procédure concernée	Membres du jury	Montant € TTC
		néant		

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

28) de décider de la conclusion et de la révision des conventions d'occupation de la piscine Béatrice Hess, du Centre de tir à l'arc, du centre de tennis et du gymnase Aimé Césaire, et de décider de la révision des conventions d'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les lycées, ainsi que des avenants de planification pour chaque saison sportive.

PISCINE BEATRICE HESS				
Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire
11/09/2017	F. MAGNET	FSC CELLULE	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	14,50€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 25€/hammam
11/09/2017	F. MAGNET	CMCAS CLERMONT LE PUY	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	14,50€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique
11/09/2017	F. MAGNET	CLUB ARVERNE DE PLONGEE	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	14,50€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	CLUB RIOM SUBAQUATIQUE	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	SDIS DE RIOM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + période estivale	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	GENDARMERIE MOBILE DE CLERMONT FERRAND	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + période estivale	3,90 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	FONCTIONNAIRES DE POLICE DU COMMISSARIAT DE RIOM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + période estivale	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	CENTRE ETIENNE CLEMENTEL	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + période estivale	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	IME DE MOZAC	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	2,65 € par baigneur de + de 18 ans 1,50 € par baigneur de - de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	ESAT DE MOZAC	Du 11/09/17 au 17/06/17	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	FOYER DU MOULIN BLANC	Du 11/09/17 au 17/06/17	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	AGD LE VIADUC FOYER OCCUPATIONNEL	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	AGD LE VIADUC MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	AMICALE LAÏQUE DE GERZAT gym trampoline	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	42€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique
11/09/2017	F. MAGNET	CNR	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + compétitions du 10/12/17 et du 28/01/18	

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

3/10/2017	F. MAGNET	CRS 48 Châtel-Guyon	Du 13/11 au 17/11/17	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
20/10/2017	F. MAGNET	NASATRI	Du 11/09/17 au 17/06/17	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
26/10/17	F. MAGNET	CNR	SAISON SPORTIVE 2017/2018 – AVENANT N°1, 1 <sup>er</sup> /11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	IME LA ROUSSILLE – VERTAIZON	Du 11/09/17 au 17/06/18	3,90 € par baigneur de + de 18 ans 2,40 € par baigneur de - de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	FAM L'ERABLE – CHIGNAT	Du 11/09/17 au 17/06/18	3,90 € par baigneur de + de 18 ans 2,40 € par baigneur de - de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	OVE – ITEP DE MONTFERRAND	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	3,90 € par baigneur de + de 18 ans 2,40 € par baigneur de - de 18 ans
3/10/2017	F. MAGNET	CENTRE D'ANIMATION DE MOZAC	SAISON SPORTIVE 2017/2018	2,65 € par baigneur de + de 18 ans 1,50 € par baigneur de - de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	CENTRE HOSPITALIER SAINT MAIRIE, hôpital de jour de RIOM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	2,65 € par baigneur de + de 18 ans 1,50 € par baigneur de - de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	APF RIOM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + période estivale	2,65 € par baigneur de + de 18 ans
11/09/2017	F. MAGNET	ASSOCIATION CHORUS	Du 11/09/17 au 17/06/18	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	CLUB SYNCHRO RIOM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances) + compétition du 4/03/18	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	CLUB SYNCHRO RIOM SECTION AQUAGYM	Du 11/09/17 au 17/06/18 (y compris petites vacances)	21€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique
6/11/2017	F. MAGNET	CLUB SYNCHRO RIOM	SAISON SPORTIVE 2017/2018 - AVENANT n°1 : 11/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE Sainte Agnès	Du 21/03/18 au 17/06/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE Sainte Marie	Du 11/09/17 au 8/04/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE Jean Vilar	Du 11/09/17 au 17/06/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE Champclaux	Du 20/11/17 au 8/04/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE Michel de l'Hospital	Du 20/11/17 au 17/06/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE PIERRE MENDES France	Du 11/09/17 au 17/06/18	19€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	COLLEGE JEAN VILAR	Du 11/09/17 au 17/06/18	19€/ligne
20/10/2017	F. MAGNET	VILLE DE CLERLANDE (pour école primaire)	Du 20/11/17 AU 28/01/18	GRATUIT
20/10/2017	F. MAGNET	VILLE D'ENNEZAT (pour école primaire)	du 20/11/17 au 28/01/18	GRATUIT
25/10/2017	F. MAGNET	ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC Châtel-Guyon	DU 20/11/17 AU 28/01/18	GRATUIT
27/10/17	F. MAGNET	VILLE DE SAINT BONNET PRES RIOM (pour école publique et privée)	Du 20/11/17 au 8/04/18	GRATUIT
11/09/17	F. MAGNET	VILLE DE PONTGIBAUD (pour école primaire)	Du 11/09/17 au 19/11/17	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
27/10/2017	F. MAGNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES «COMBRILLES SIOULE ET MORGE» (pour école primaire de Beaugard-Vendon)	Du 9/04/18 au 17/06/18	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
27/10/2017	F. MAGNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES «COMBRILLES SIOULE ET MORGE» (pour école primaire de Prompsat)	Du 29/01/18 au 8/04/18	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
27/10/2017	F. MAGNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES «COMBRILLES SIOULE ET MORGE» (pour école primaire de Teilhède)	Du 29/01/18 au 8/04/18	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
27/10/2017	F. MAGNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES «COMBRILLES SIOULE ET MORGE» (pour école primaire de Gimeaux)	Du 29/01/18 au 8/04/18	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
27/10/2017	F. MAGNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES «COMBRILLES SIOULE ET MORGE» (pour école primaire d'Yssac la Tourette)	Du 29/01/18 au 8/04/18	40€/ligne d'eau ou pour ½ bassin ludique 27€/forfait surveillance par bassin
20/10/2017	F. MAGNET	VILLE DE CHAPPES (pour école primaire)	Du 20/11/17 au 28/01/18	GRATUIT

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de téléransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

20/10/2017	F. MAGNET	VILLE DE MARSAT (pour école primaire)	Du 20/11/17 au 28/01/18	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	VILLE DE CHAMBARON SUR MORGE (pour écoles primaires publiques Cellule et la Moutade)	Du 11/09/17 au 19/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	VILLE DE PESSAT VILLENEUVE (pour école primaire)	Du 11/09/17 au 19/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	VILLE D'ENVAL (pour école primaire)	Du 11/09/17 au 19/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	VILLE DU CHEIX SUR MORGE (pour école primaire)	Du 11/09/17 au 19/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	VILLE DE DAVAYAT (pour école primaire)	Du 11/09/17 au 19/11/17	GRATUIT
11/09/2017	F. MAGNET	LYCEE SAINTE MARIE	Du 11/09/17 au 1 <sup>er</sup> /03/18	14,50€/ligne
11/09/2017	F. MAGNET	LYCEE MARIE LAURENCIN (FPIPH)	Du 11/09/17 au 31/12/17	2,65 € par baigneur de + de 18 ans 1,50 € par baigneur de - de 18 ans

#### CENTRE REGIONAL DE TIR A L'ARC néant

Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire

#### CENTRE DE TENNIS COUVERT néant

Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire

#### GYMNASSE AIME CESAIRE néant

Date	Signataire	Structure utilisatrice	Période d'utilisation	Prix de la prestation horaire

### PERSONNEL

30) Procéder au recrutement des agents non titulaires, en cas de jury infructueux pour les candidatures statutaires à un emploi permanent, dans les conditions fixées par les articles 3.2, 3.3.1 et 3.3.2 de la loi du 26 janvier 1984 et dans le respect du cadre fixé par le conseil communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	1 Petite enfance 1 Urbanisme

31) Procéder au recrutement des agents non titulaires, dans les conditions fixées par l'article 3.1 de la loi du 26 janvier 1984, pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles et dans le respect du cadre fixé par le Bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	- 69 contrats pour motif de remplacement : -patrimoine -espaces verts -petite enfance -aide à domicile -centres de loisirs -sports

32) Procéder au recrutement des agents non titulaires à titre d'accroissement temporaire d'activité ou à titre saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3.1 et 2 de la loi du 26 janvier 1984 (accroissement temporaire d'activité, accroissement temporaire saisonnier d'activité).

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	- 45 contrats pour motif d'accroissement d'activité : - petite enfance - centre de loisirs - sports - patrimoine - tourisme - pôle attractivité développement durable

33) Procéder au recrutement de personnels en « contrat d'engagement éducatif » (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d'animation, ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatifs, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs,

Date	Signataire	Emploi	Service	Durée
néant	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	-14 contrats	Centre de loisirs	De 1 à 5 jours

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

34) Procéder au recrutement des emplois temporaires susceptibles d'être pourvus par du personnel relevant des dispositifs d'insertion, dans le respect du cadre fixé par le Bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON	0

35) Procéder au recrutement des agents vacataires dans le respect du cadre fixé par le Bureau communautaire.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	- 20 lettres de missions : - patrimoine (guides conférenciers) - Petite enfance (médecins)

36) Conclure des conventions avec le CNFPT ou d'autres organismes de formation agréés dans la limite des crédits prévus au budget, dans le cadre de la formation des agents et des élus.

Date des périodes de formation	Signataire	Organisme de formation	Objet de la convention	
9-11 oct 2017	Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	CREPS Vichy	CAEPMNS : Elodie Platiere et Fabrice Lipowiez	
2-10 oct 2017		AGECIF	In design : Pascale Denier Balay	
5-7 oct 2017		Les Entretiens Professionnels Formation	Participation C Desserre, entretien de la petite enfance	
11-13 oct 2017		AFGSU Niveau 2	Mme NAUD	
19 oct 2017		AMORCE	Congrès national : élus : JC Gigault et agnes Mollon	
Oct 2017		Le Groupe MONITEUR	Formation Marchés publics P Lacombat	
26-27 oct 2017		AGYSOFT	Formation MARCO WEB : P Lacombat- C Defranoux	
2-3 nov 2017		ALGOTIS	Remise à niveau informatique : Josiane Courty	
Oct-nov 2017		ADELYCE	Formation logiciel logiciel masse salariale	
9-10 nov 2017		AGECIF	Concevoir une news letter : Frédérique RAVAROTTO	
13 nov 2017		ECF Vigier	Formation concepteurs AIPR : Pourcher + Barret	
22-23 nov 2017		AFIGESE Formation	Formation Cyril Bost : Identifier les marges de manoeuvre	
Dec 2017/mars 2019		Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	ITSRA	Accompagnement VAE agents : Nathalie Albisson et Laurence FAURE

Montant totale des formations : 14516.50€.

37) Prendre toute décision pour régler, dans la limite de 800 euros par dossier, les indemnités afférentes à des dommages subis par des agents de la communauté de communes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et pour lesquels la garantie est exclue des contrats d'assurance, dans le cadre de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983.

Date	Signataire	Sinistre	Montant de l'indemnité
		néant	

38) Décider des situations d'accueil d'étudiants et de stagiaires ainsi que des conditions de versement des indemnités de stages et approuver les conventions correspondantes.

Signataire	Description du stage
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	- 1 stage micro-crèche saint Laure - 6 stages multi-accueil de Châtel - 4 stages multi-accueil d'Ennezat - 3 multi-accueil de Riom - 1 multi-accueil de Sayat - 3 multi-accueil de Volvic - 1 piscine - 1 RAM de Riom

39) Approuver les conventions financières relatives au transfert de compte épargne temps d'un agent, dans le cadre fixé par le Conseil communautaire, lors de sa mutation ou de son détachement.

Signataire	Emploi
Frédéric BONNICHON ou par délégation Philippe DEMORTIERE	néant

40) Déterminer les conditions de décharge d'activité pour les agents appelés à exercer la fonction de juré de cour d'assises.

Date	Signataire	Emploi	Nombre de jours de décharge
		néant	

**Le conseil communautaire prend acte, des actes passés par délégation sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 novembre 2017.**

*Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.*

**Pour extrait conforme,  
A Riom, le 20 décembre 2017  
Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20171219-  
DELIB2017121935-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017